

COMMUNE DE PAILLY

Conseil général

Extrait

du procès-verbal de la séance ordinaire  
du Conseil général de Pailly

point 7 de l'ordre du jour  
du 18 juin 2019

Présidence : Monsieur Cédric Perrin, président

\*\*\*\*\*

Réuni en séance ordinaire le 18 juin 2019, le Conseil général de Pailly est invité à se prononcer sur le préavis n° 23 – Comptes 2018 dont les résultats se présentent comme suit : charges **3'477'417.20 frs**, produits **3'491'530.76 frs**, excédent de revenus **14'113.56 frs**.

Dans son rapport, la Commission de gestion et des finances recommande aux membres du Conseil général d'approuver les comptes 2018 tels qu'ils sont présentés et de donner décharge à la Municipalité.

**Au vote**, le rapport de gestion et les comptes 2018, avec un total de charges de **3'477'417.20 frs**, des produits pour **3'491'530.76 frs** d'où un excédent de revenus de **14'113.56 frs**, sont **acceptés à l'unanimité**.

Ainsi délibéré en séance, le 18 juin 2019.

le président :

Cédric Perrin



la secrétaire :

Madeleine Mayor

A blue ink signature of Cédric Perrin, written in a cursive style.

A blue ink signature of Madeleine Mayor, written in a cursive style.